



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, lundi le 6 février 2012, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

Mme Carine Lachapelle, directrice adjointe du Service d'urbanisme, et MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont présents jusqu'à 20h00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

042/06-02-12

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier :
en modifiant l'item D-1 de l'ordre du jour de façon à ce qu'il se lise comme suit :

D.1 Appel d'offres public numéro 2012-01 : Conciergerie d'édifices municipaux,

en reportant les items suivants à une prochaine séance :

D.2 Mandat à un procureur patronal pour l'arbitrage de griefs

H.2 Demande d'Hydro-Québec pour une autorisation d'intervention dans l'emprise du chemin Laliberté pour la pose de 2 ancrés

et en ajoutant les items suivants à la présente séance :

L.4 Heure des séances ordinaires de novembre et de décembre 2012 du Conseil de la Ville

L.5 Place aux jeunes d'Antoine-Labelle.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 30 janvier 2012 sur le projet de règlement numéro 194

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2012
2. Refinancement du règlement numéro 84 et financement des règlements numéros 165, 175, 179 et 186 :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

- 2.1 Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques
 - 2.2 Résolution de concordance
 - 2.3 Résolution de courte échéance
 3. Vente pour taxes par la MRC d'Antoine-Labelle : Dépôt de la liste officielle
- C Gestion administrative**
1. Comités et Commissions
 2. Demande de cession d'un chemin à la Ville : Lots 38-3 et 39-8 du rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand
- D Contrats et appels d'offres**
1. Appel d'offres public numéro 2012-01 : Conciergerie d'édifices municipaux
 2. Mandat à un procureur patronal pour l'arbitrage de griefs - *reporté*
 3. Mandat pour le service de déchiquetage de documents
 4. Mandat professionnel : Étude géotechnique pour des travaux de conduites en forage dirigé sous la rivière Rouge
- E Avis de motion**
1. Avis de motion : Règlement numéro 196 modifiant le règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme
- F Adoption des règlements**
1. Adoption du règlement numéro 194 concernant les ententes sur la réalisation de travaux municipaux relatifs aux infrastructures
 2. Adoption du projet de règlement numéro 196 modifiant le règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme
 3. Assemblée publique de consultation relative au projet de règlement numéro 196
- G Sécurité publique**
- H Transport routier**
1. Transport Adapté & Collectif des Laurentides : Protocole d'entente et quote-part 2012
 2. Demande d'Hydro-Québec pour une autorisation d'intervention dans l'emprise du chemin Laliberté pour la pose de 2 ancrs - *reporté*
 3. Désignation du directeur des travaux publics pour autoriser des demandes ou avis d'intervention des entreprises d'utilité publique sur le territoire de la Ville
- I Hygiène du milieu**
1. Adoption de la Charte des matières recyclables de la collecte sélective provenant de RECYC-QUÉBEC
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire**
1. Mandat à la MRC d'Antoine-Labelle : Modification du règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme et modifications mineures aux règlements d'urbanisme numéros 181 à 185 inclusivement
 2. Adoption des plans de zonage 1/2 et 2/2 réalisés par la MRC d'Antoine-Labelle comme faisant partie intégrante du règlement numéro 182 relatif au zonage
 3. Fixation de dates pour les ventes-débarras (ventes de garage)
 4. Demande PIIA 2012-P01 dans le cadre d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la propriété située au 645, rue L'Annonciation Sud
 5. Nomination du président et du vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE)
 6. Allocation pour des membres du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) : Jeton de présence
- K Loisirs et culture**
1. Autorisation de participation au Gala des Grands Prix du Tourisme Laurentides 2012
 2. Autorisation de participation à l'assemblée générale annuelle et à la conférence de l'Association du loisir municipal Laval-Laurentides (ALMLL)
 3. Demande d'aide financière de l'École du Méandre pour son projet « Tous unis pour la persévérance scolaire! »
 4. Demande d'aide financière pour l'évènement « Star d'un jour » de « Les Papillons de Nomingue »
- L Divers**
1. Point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) dans la Vallée de la Rouge
 2. Appui à la demande d'aide financière de « Signée-Femmes » : Projet de relocalisation du centre de femmes par l'acquisition d'un immeuble à Rivière-Rouge



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

3. Souper bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHV
4. *Heure des séances ordinaires de novembre et de décembre 2012 du Conseil de la Ville*
5. *Place aux jeunes d'Antoine-Labelle*

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

043/06-02-12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

044/02-06-12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 30 JANVIER 2012 SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 194

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 30 janvier 2012 sur le projet de règlement numéro 194;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 30 janvier 2012 sur le projet de règlement numéro 194, concernant les ententes sur la réalisation de travaux municipaux relatifs aux infrastructures, soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et fonctionnaires répondent aux questions adressées par le public.

Note : Mme Carine Lachapelle, M. Michel Robidoux et M. Sylvain Valiquette quittent la séance. Il est 20h00.



No de résolution
ou annotation

045/06-02-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

GESTION FINANCIÈRE

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JANVIER 2012

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de janvier 2012 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 18085 à 18351) :	110 995,35 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	72 999,06 \$
Comptes courants (ch. # 112533 et ch. # 120001 à 120158) :	342 302,38 \$
Total :	526 296,79 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 170.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 170 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 170.

ADOPTÉE

046/06-02-12

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 84 ET FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 165, 175, 179 ET 186 : ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt numéros 84, 165, 175, 179 et 186, la Ville de Rivière-Rouge souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 22 février 2012, au montant de 2 754 000,00 \$;

ATTENDU QU' à la suite de cette demande, la Ville de Rivière-Rouge a reçu les trois (3) soumissions conformes détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs Immobilières Banque Laurentienne inc.	98,48100	184 000,00 \$	1,50000 %	2013	2,55007 %
		190 000,00 \$	1,60000 %	2014	
		195 000,00 \$	1,75000 %	2015	
		201 000,00 \$	2,00000 %	2016	
		1 984 000,00 \$	2,25000 %	2017	
Valeurs Immobilières Desjardins inc.	98,37400	184 000,00 \$	1,25000 %	2013	2,61978 %
		190 000,00 \$	1,60000 %	2014	
		195 000,00 \$	1,85000 %	2015	
		201 000,00 \$	2,00000 %	2016	
		1 984 000,00 \$	2,30000 %	2017	



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Financière Banque Nationale inc.	98,42300	184 000,00 \$	1,50000 %	2013	2,76052 %
		190 000,00 \$	1,75000 %	2014	
		195 000,00 \$	2,00000 %	2015	
		201 000,00 \$	2,15000 %	2016	
		1 984 000,00 \$	2,45000 %	2017	

ATTENDU QUE l'offre provenant de la firme Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc. s'est avérée la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'émission d'obligations au montant de 2 754 000,00 \$ de la Ville de Rivière-Rouge soit adjugée à la firme Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.

Qu'une demande soit faite à cette dernière de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

Que la mairesse et la trésorière soient autorisées à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance.

Que CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents et que le Conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS.

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation. À cet effet, le Conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

ADOPTÉE

047/06-02-12

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 84 ET FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 165, 175, 179 ET 186 : RÉSOLUTION DE CONCORDANCE

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Rivière-Rouge souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 754 000,00 \$:

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
84	723 000,00 \$
165	1 683 200,00 \$
175	117 300,00 \$
179	35 700,00 \$
186	194 800,00 \$

ATTENDU QUE pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 754 000,00 \$.

Que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 22 février 2012.

Que ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS.

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et CDS.

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, que le Conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Que, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisé à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :
Caisse Desjardins de la Rouge, située au 550, rue L'Annonciation Nord, Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0.

Que les intérêts soient payables semi-annuellement, le 22 février et le 22 août de chaque année.

Que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7).

Que les obligations soient signées par la mairesse et la trésorière. La Ville de Rivière-Rouge, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉE

048/06-02-12

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 84 ET FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 165, 175, 179 ET 186 : RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 754 000,00 \$, effectué en vertu des règlements numéros 84, 165, 175, 179 et 186, la Ville de Rivière-Rouge émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

cinq (5) ans (à compter du 22 février 2012); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 84, 165, 175, 179 et 186, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou la partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

049/06-02-12

VENTE POUR TAXES PAR LA MRC D'ANTOINE-LABELLE : DÉPÔT DE LA LISTE OFFICIELLE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste officielle des immeubles à mettre en vente pour non-paiement des taxes municipales et de mandater la MRC d'Antoine-Labelle pour procéder à la vente de ceux-ci.

De déléguer la trésorière, Mme Nicole Bouffard, pour assister à la vente pour taxes le 10 mai 2012 et pour acquérir les immeubles au nom de la Ville de Rivière-Rouge s'il n'y a pas preneur.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

050/06-02-12

COMITÉS ET COMMISSIONS

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des délégués (membres) et substituts suivants au sein des Comités et Commissions et sur les différents dossiers de la Ville de Rivière-Rouge, des Régies et de divers organismes et ce, à compter du 6 février 2012 ou à compter de la date spécifiée ci-dessous :

Centre régional de services aux bibliothèques publiques (C.R.S.B.P.) des Laurentides inc. :

Responsable : André Tremblay
Substitut : Déborah Bélanger

Conseil d'administration du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (C.R.S.B.P.) des Laurentides inc. :

Administrateur : André Tremblay

Comité action persévérance scolaire :

Responsable : André Tremblay

Comité Aviseur Local (CAL) de la Réserve faunique Rouge-Matawin (pour la MRC d'Antoine-Labelle) :

Délégué : André Tremblay

Comité Camping Sainte-Véronique :

Responsable : Denis Lacasse
Délégué : André Tremblay
Substitut : Yves Sigouin



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Comité chargé d'autoriser les demandes de démolition d'immeubles créé par le règlement numéro 143 :

Président : Normand Gravel
Délégué : Denis Lacasse
Délégué : Normand Girouard
Secrétaire : le directeur du Service d'urbanisme ou son adjointe

Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) :

Responsable et délégué : Normand Gravel du 1^{er} janvier 2012 au 1^{er} novembre 2013
Délégué : Normand Girouard, du 1^{er} janvier 2012 au 1^{er} novembre 2013

Les autres membres du Comité sont les suivants, pour un mandat de deux (2) ans commençant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2013 :

- Agathe Charette
- Bernard Denis
- Daniel Forget
- Nicolas Morin
- Maryse Trudel

Comité technique d'urbanisme et d'environnement : (membres du Conseil seulement) :

Responsable : Normand Gravel
Délégué : Normand Girouard
Substitut : Denis Lacasse

Comité Culturel de Rivière-Rouge :

Responsable : André Tremblay
Délégué : Denis Lacasse
Personne-ressource
pour le Comité : le directeur du Service des loisirs et de la culture

Comité d'Action Local (CAL) Mont-Laurier – Rivière-Rouge :

Responsable : André Tremblay

Comité d'Action Local (CAL) Mont-Laurier – Rivière-Rouge :

Sous-Comité de Rivière-Rouge :

Responsable : André Tremblay

Comité d'administration :

Délégués : tous les membres du Conseil

Comité d'évaluation de postes :

Responsable : Normand Girouard
Substitut : Yves Sigouin

Comité de gérance du Réseau de fibres optiques :

Représentant de la Ville : le directeur général de la Ville
Substitut représentant de la Ville : le greffier et directeur général adjoint de la Ville

Comité de la future maison des Aînés :

Responsable : Yves Sigouin
Déléguée : M^e Justine Lacoste
Représentant de la Ville : le directeur général de la Ville
Substitut représentant de la Ville : le greffier et directeur général adjoint de la Ville



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Comité de pilotage de la démarche de la Ville à titre de Municipalité amie des aînés (MADA) :

Responsable : Diane Gargantini
Délégué : Yves Sigouin
Délégué : André Tremblay
Personne-ressource auprès du Comité : le directeur du Service des loisirs et de la culture

Comité de planification stratégique :

Délégués : tous les membres du Conseil

Comité des finances :

Responsable : Yves Sigouin
Déléguée : Déborah Bélanger
Délégué : Normand Gravel
Délégué : Denis Lacasse

Comité des loisirs et de la culture :

Responsable : André Tremblay
Délégué : Denis Lacasse
Substitut : Diane Gargantini

Comité des relations avec la Société de Développement Commercial (S.D.C.) de Rivière-Rouge :

Responsable : Diane Gargantini
Substitut : Normand Gravel

Comité des relations de travail :

Responsable : Denis Lacasse
Déléguée : Déborah Bélanger
Délégué : Normand Girouard
Délégué : Yves Sigouin
Substitut : Normand Gravel

Comité des relations de travail : représentants de la Ville pour les négociations de la convention collective de travail de la Ville :

Délégué : Denis Lacasse
Délégué : Normand Gravel
Délégué : Yves Sigouin
Substitut : Normand Girouard
Porte-parole du Comité
et de la Ville : le directeur général

Comité des services techniques (voirie), d'embellissement et d'horticulture :

Responsable : Normand Girouard
Délégué : Yves Sigouin
Substitut : Denis Lacasse

Comité élargi de la forêt de proximité relevant de la MRC d'Antoine-Labelle :

Responsable : Yves Sigouin

Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière Rouge :

Responsable : André Tremblay
Délégué : Jean Séguin
Délégué : Jocelyn Séguin
Délégué : Denis Lacasse

Comité relatif à la construction de la future école secondaire :

Responsable : Déborah Bélanger



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Comité sur la politique familiale et sur la démarche de la Ville à titre de Municipalité amie des aînés (MADA) :

Responsable : Diane Gargantini
Déléguée : Déborah Bélanger
Délégué : Yves Sigouin
Délégué : André Tremblay

Comité sur les revenus de l'aréna en tant qu'équipement supralocal (pour le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge) (CSCVR) :

Délégué : Yves Sigouin
Délégué : André Tremblay
Délégué : le directeur général de la Ville ou le greffier et directeur général adjoint de la Ville
Substitut : Denis Lacasse
Substitut : le directeur du Service des loisirs et de la culture de la Ville

Rencontres annuelles d'échange et d'information portant sur l'exploitation de l'aréna en tant qu'équipement supralocal (pour le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge) (CSCVR) :

Délégué : Yves Sigouin
Délégué : le directeur général de la Ville ou le greffier et directeur général adjoint de la Ville
Substitut : André Tremblay
Substitut : le directeur du Service des loisirs et de la culture de la Ville

Comité Villes et Villages en santé :

Responsable : Diane Gargantini
Substitut : André Tremblay

Comité de suivi pour le Village-relais :

Responsable : André Tremblay
Déléguée : Déborah Bélanger
Délégué : Denis Lacasse
Substitut : Yves Sigouin
Responsable en charge
du suivi du dossier : la directrice adjointe du Service d'urbanisme de la Ville
Substitut en charge
du suivi du dossier : le directeur du Service d'urbanisme de la Ville
Délégué : le directeur du Service des loisirs et de la culture de la Ville
Membres commerçants : Ghislain Brisebois
Denis Morin
Rémi Wale
Yves Laplante
Citoyenne : Danielle Therrien

Conférence régionale des élus des Laurentides (CRÉ) :

Responsable : Déborah Bélanger
Substitut : le maire suppléant

Conseil d'administration des Résidences Côte-Cartier :

Représentants de la Ville : Jacques Champagne
Roger Desroches
pour deux (2) ans à partir du mois de novembre 2011



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Conseil d'administration du Transport Adapté et Collectif des Laurentides (TA&CL) :

Représentant de la Ville de Rivière-Rouge

et des municipalités de La Macaza,

L'Ascension et Nomingue : Yves Sigouin, conseiller de la Ville de Rivière-Rouge

Substitut de la Ville de Rivière-Rouge

et des municipalités de La Macaza,

L'Ascension et Nomingue : Hélène Lapointe, conseillère de la Municipalité de L'Ascension

Corporation de développement économique de la Rouge (CDER) :

Responsable et présidente : Déborah Bélanger

Délégué : Normand Girouard

Délégué : Normand Gravel

Délégué : Yves Sigouin

Dossier des véhicules hors route :

Responsable : Yves Sigouin

Fédération des Villages-relais du Québec :

Responsable et vice-président : André Tremblay

Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement :

Responsable : Denis Lacasse

Substitut : André Tremblay

Fondation Rues Principales :

Responsable : Déborah Bélanger

Mesures d'urgence pour la Ville :

Coordonnateur : le directeur général

Coordonnateur adjoint : Mario Charette, directeur du Service de sécurité incendie

Office municipal d'habitation (O.M.H.) de Rivière-Rouge : membres administrateurs et représentants de la Ville :

Délégué : Yves Sigouin du 1^{er} février 2012 au 1^{er} novembre 2013

Délégué : André Tremblay du 1^{er} février 2012 au 1^{er} novembre 2013

Déléguée : Ghislaine Vincent pour trois (3) ans à partir du 6 février 2012

Plein Air Haute-Rouge :

Responsable : Yves Sigouin

Substitut : Déborah Bélanger

Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) :

Responsable : Déborah Bélanger

Substitut : Yves Sigouin

Comité aviseur : Projet de valorisation des matières résiduelles (RIDR) :

Responsable : Déborah Bélanger

Substitut : Yves Sigouin

Délégué : le directeur général de la Ville ou le greffier et directeur général adjoint de la Ville

Comité de vigilance de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) :

Responsable : Normand Girouard

Substitut : Yves Sigouin



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) :

Responsable et présidente : Déborah Bélanger
Délégué : Yves Sigouin
Substitut : Normand Gravel
Substitut : André Tremblay

Comité du MRNF portant sur le développement du réservoir Kiamika (Comité restreint du ministère des Ressources naturelles et de la Faune) :

Responsable : Déborah Bélanger
Substitut : Yves Sigouin

Transport collectif intermunicipal des Laurentides :

Responsable : Déborah Bélanger
Délégué : le directeur général de la Ville ou le greffier et directeur général adjoint de la Ville
Substitut : Yves Sigouin

Tricentris, centre de tri: représentants de la Ville et membres du Conseil d'administration :

Substitut : Yves Sigouin
Substitut : Déborah Bélanger.

Que les délégués (membres) nommés par la présente résolution siègent sur demande et selon les besoins des différents dossiers desdits Comités, Commissions, Corporations, Régies et autres organismes.

Que les personnes nommées sur les Comités et Commissions mentionnés ci-dessus soient autorisées à participer aux réunions de ces Comités et que les frais de déplacement relatifs à ces réunions tenues en dehors des limites de la Ville leur soient remboursés suite à la réception d'une facture détaillée desdites dépenses sur le formulaire transmis par la Ville.

Que la présente résolution remplace les résolutions numéros 052/07-02-11, 154/04-04-11, 246/06-06-11, 335/01-08-11, 342/30-08-11, 405/03-10-11, 450/07-11-11 et 504/19-12-11 adoptées en 2011 par le Conseil municipal de la Ville.

Que la présente résolution remplace :

- les 3^e et 5^e paragraphes précédant la fin de la résolution numéro 119/07-03-11,
- l'avant-dernier paragraphe de la fin de la résolution numéro 149/04-04-11,
- le 2^e paragraphe suivant le titre de la résolution numéro 247/06-06-11.

ADOPTÉE

051/06-02-12

DEMANDE DE CESSION D'UN CHEMIN À LA VILLE : LOTS 38-3 ET 39-8 DU RANG SUD-OUEST DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE MARCHAND

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre du 24 janvier 2012 de M. Aurèle Cyr pour la cession, sans contrepartie, à la Ville de Rivière-Rouge d'un chemin, composé des lots 38-3 et 39-8 du rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand, avec prise en charge par le cédant des frais notariés et de publicité de l'acte de cession.



No de résolution
ou annotation

052/06-02-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

D'autoriser la mairesse et le directeur général ou le directeur général adjoint à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, l'acte de cession ou de transfert à intervenir.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 2012-01 : CONCIERGERIE D'ÉDIFICES MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents d'appel d'offres public numéro 2012-01 de la Ville relatifs au dossier en titre, tels que préparés et datés du 6 février 2012.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées pour la conciergerie des six (6) édifices municipaux suivants à Rivière-Rouge et ce, pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2014 :

- l'hôtel de ville situé au 25, rue L'Annonciation Sud,
- l'édifice Félix-Gabriel-Marchand situé au 259, rue L'Annonciation Sud,
- le bureau municipal du secteur Sainte-Véronique situé au 2169, boulevard Fernand-Lafontaine,
- la bibliothèque municipale des secteurs L'Annonciation-Marchand située au 230, rue L'Annonciation Sud,
- la bibliothèque municipale du secteur Sainte-Véronique située au 2167, boulevard Fernand-Lafontaine,
- la salle municipale du secteur Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine.

Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 15 février 2012 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 20.00 \$ taxes incluses et que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge. Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, ou de Mme Lise Cadieux, greffière adjointe de la Ville.

Que seuls soient admis à soumissionner « les artisans » au sens de l'article 2.03 du Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal (c. D-2, r. 15).

Que les artisans respectent les spécifications décrites aux six (6) devis descriptifs de la Ville datés du 6 février 2012.

Que les artisans effectuent une visite des édifices concernés pour déterminer l'ampleur des travaux à réaliser et que, pour ce faire, ils communiquent avec M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics de la Ville.

Que les artisans prévoient un contrat de deux (2) ans, soit pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2014, à raison d'un montant forfaitaire incluant la main-d'œuvre et, d'une façon générale, tous les frais à encourir pour l'exécution des travaux ainsi que les profits, les frais généraux et toutes les autres dépenses inhérentes.

Que les soumissions soient valides pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions et que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « SOUMISSION POUR LA CONCIERGERIE D'ÉDIFICES MUNICIPAUX » jusqu'à 14h00, heure du Québec, le 2 mars 2012 à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement par le greffier de la Ville, ou son substitut, le 2 mars 2012 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'avis de soumission de l'appel d'offres soit publié dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

ADOPTÉE

053/06-02-12

MANDAT POUR LE SERVICE DE DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De mandater la compagnie « Confidentiel Déchiquetage inc. » pour effectuer le service de déchiquetage de documents de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge le 9 février 2012, tel mandat au coût de 4,50 \$ l'unité (la boîte) plus les taxes applicables, le tout selon leur offre de service du 20 janvier 2012.

ADOPTÉE

054/06-02-12

MANDAT PROFESSIONNEL : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE POUR DES TRAVAUX DE CONDUITES EN FORAGE DIRIGÉ SOUS LA RIVIÈRE ROUGE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De confier un mandat professionnel à la firme « Inspec-Sol inc. » pour réaliser une étude géotechnique pour des travaux de conduites en forage dirigé sous la rivière Rouge, tel mandat au montant total de 8 175,00 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur offre de service du 20 janvier 2012.

D'autoriser la mairesse et le directeur général ou le directeur général adjoint à signer ledit mandat pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 196 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 180 RELATIF AU PLAN D'URBANISME

Mme la conseillère Diane Gargantini donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 196 modifiant le règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme.

Ce règlement vise à intégrer au réseau routier projeté du territoire de la Ville de Rivière-Rouge les voies de desserte du contournement de la route 117.



No de résolution
ou annotation

055/06-02-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 194 CONCERNANT LES ENTENTES SUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller Normand Girouard avec une présentation du projet de règlement lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 19 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement numéro 194 a été adopté par le Conseil municipal à la séance ordinaire du 16 janvier 2012;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le projet de règlement numéro 194 a été soumis à une consultation publique le 30 janvier 2012;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du Conseil municipal plus de deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement, sa portée, son coût et, le cas échéant, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par le greffier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le « Règlement numéro 194 concernant les ententes sur la réalisation de travaux municipaux relatifs aux infrastructures ».

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 194 concernant les ententes sur la réalisation de travaux municipaux relatifs aux infrastructures est reproduit au livre des règlements.

056/06-02-12

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 196 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 180 RELATIF AU PLAN D'URBANISME

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Mme la conseillère Diane Gargantini lors de la présente séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 février 2012;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent projet de règlement a été remise à chaque membre du Conseil municipal plus de deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du projet de règlement, sa portée, son coût et, le cas échéant, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par le greffier;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 196 modifiant le règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme.

ADOPTÉE

057/06-02-12

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 196

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De tenir, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation, présidée par la mairesse, lundi le 5 mars 2012 à compter de 19h00 à la salle du Conseil municipal située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge, pendant laquelle le projet de règlement numéro 196, modifiant le règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme, sera présenté et expliqué.

Les personnes et organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

058/06-02-12

TRANSPORT ADAPTÉ & COLLECTIF DES LAURENTIDES : PROTOCOLE D'ENTENTE ET QUOTE-PART 2012

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil signifie au Transport Adapté & Collectif des Laurentides (TA&CL) qu'il accepte le renouvellement du protocole d'entente pour l'année 2012 aux conditions telles qu'énoncées au protocole d'entente avec les modifications apportées au plan de transport d'origine et autorise le Service de la trésorerie à acquitter la quote-part municipale 2012 au montant de 12 771,79 \$ soit de 2,83 \$ par 4 513 habitants permanents.

D'autoriser la signature dudit protocole d'entente par le directeur général ou le directeur général adjoint, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que le regroupement des quatre municipalités desservies sur notre territoire a nommé M. Yves Sigouin, conseiller de la Ville de Rivière-Rouge, à titre de représentant municipal et au poste de secrétaire au conseil exécutif et au conseil d'administration du Transport Adapté & Collectif des Laurentides (TA&CL) (référence : résolution numéro 154/04-04-11).

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

059/06-02-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

DÉSIGNATION DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS POUR AUTORISER DES DEMANDES OU AVIS D'INTERVENTION DES ENTREPRISES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

CONSIDÉRANT que plusieurs entreprises d'utilité publique, dont Vidéotron S.E.N.C., Bell Canada, Hydro-Québec et autres entreprises du même genre possédant des lignes de transport électrique, téléphonique, ou de fibre optique demande ponctuellement à la Ville de Rivière-Rouge des autorisations pour intervenir dans leurs infrastructures, que celles-ci soient situées dans l'emprise d'une rue, d'un chemin ou d'une montée municipale ou encore sur des propriétés privées;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de désigner un représentant de la Ville de Rivière-Rouge afin de donner une autorisation face à ces demandes ou à ces avis d'intervention, si le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De désigner le directeur des travaux publics aux fins d'autoriser, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, les différentes entreprises d'utilité publique à intervenir sur le territoire de la Ville à l'égard de leur réseau de lignes de transport électrique, téléphonique ou de fibre optique, si le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale.

De préciser que le directeur des travaux publics devra faire rapport à chaque mois au Conseil municipal, en réunion de travail, des autorisations qu'il a ainsi accordées depuis la date de son dernier rapport.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

060/06-02-12

ADOPTION DE LA CHARTE DES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE PROVENANT DE RECYC-QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'adopter la Charte des matières recyclables de la collecte sélective en provenance de RECYC-QUÉBEC.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

061/06-02-12

MANDAT À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE : MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 180 RELATIF AU PLAN D'URBANISME ET MODIFICATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉROS 181 À 185 INCLUSIVEMENT

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

De mandater la MRC d'Antoine-Labelle pour la préparation de la modification du règlement numéro 180 relatif au plan d'urbanisme et des modifications mineures aux règlements d'urbanisme numéros 181 à 185 inclusivement soit pour ce qui suit : le règlement numéro 181 relatif aux permis et certificats, le règlement numéro 182 relatif au zonage, le règlement numéro 183 relatif à la construction, le règlement numéro 184 relatif au lotissement et le règlement numéro 185 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

ADOPTÉE

062/06-02-12

ADOPTION DES PLANS DE ZONAGE 1/2 ET 2/2 RÉALISÉS PAR LA MRC D'ANTOINE-LABELLE COMME FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 182 RELATIF AU ZONAGE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que les plans de zonage 1/2 et 2/2, établis de façon horizontale par la MRC d'Antoine-Labelle plutôt que de façon verticale, fassent désormais partie intégrante des règlements d'urbanisme et soient considérés, à toutes fins que de droit, comme ayant la même valeur et le même effet au niveau juridique que ceux annexés au règlement numéro 182 relatif au zonage (qui sont établis de façon verticale) puisqu'aucun changement n'a été effectué relativement à la dimension des zones et à leur appellation sur chacune des cartes.

ADOPTÉE

063/06-02-12

FIXATION DE DATES POUR LES VENTES-DÉBARRAS (VENTES DE GARAGE)

CONSIDÉRANT que l'article 9.3 du règlement numéro 182 relatif au zonage de la Ville de Rivière-Rouge précise que les ventes-débarras (ventes de garage) sont autorisées aux occasions déterminées par résolution du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer, pour l'année 2012, les dates autorisées pour les ventes-débarras (ventes de garage) sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De fixer les ventes-débarras (ventes de garage) sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge aux dates suivantes :

- les 18, 19, 20 et 21 mai 2012;
- les 27, 28, 29 et 30 juillet 2012;
- le 31 août 2012 et les 1^{er}, 2 et 3 septembre 2012.

ADOPTÉE

064/06-02-12

DEMANDE PIIA 2012-P01 DANS LE CADRE D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 645, RUE L'ANNONCIATION SUD

CONSIDÉRANT QU' une demande dans le cadre du PIIA-01, s'appliquant au secteur du centre-ville (secteur L'Annonciation) et du noyau villageois (secteur Sainte-Véronique), a été présentée pour la propriété située au 645, rue



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

L'Annonciation Sud, soit pour une partie du lot 3 du cadastre officiel du Village de L'Annonciation (matricule : 9941-61-9399);

CONSIDÉRANT QUE la demande porte sur l'implantation d'une enseigne sur poteau d'une superficie de 1,67 mètre carré conforme à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne projetée se localise dans la zone COM-13 et qu'elle est assujettie au règlement numéro 185 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne de l'établissement visé, soit la Clinique vétérinaire Charbonneau est déjà existante au 861, rue L'Annonciation Nord;

CONSIDÉRANT QU' il y aura déplacement de l'enseigne de la zone Com-11 à la zone Com-13;

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne respecte les objectifs et critères du PIIA-01 du règlement numéro 185;

CONSIDÉRANT QUE cette enseigne a fait l'objet d'une demande de permis;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement recommande d'accepter cette demande;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'implantation de cette enseigne tout en précisant que, si une base est effectuée à l'enseigne sur poteau, celle-ci soit de matériaux similaires au bâtiment principal s'y rattachant.

ADOPTÉE

065/06-02-12

NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CCUE)

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Maryse Trudel et M. Nicolas Morin, tous deux membres résidents, à titre de présidente et de vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) de la Ville de Rivière-Rouge et ce, à compter du 6 février 2012.

ADOPTÉE

066/06-02-12

ALLOCATION POUR DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CCUE) : JETON DE PRÉSENCE

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté, le 5 décembre 2011, le règlement numéro 190 sur le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement;

CONSIDÉRANT que l'article 13 dudit règlement stipule que « les membres du Comité ne reçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur fonction; toutefois, le Conseil municipal peut leur attribuer une allocation sous la forme d'un jeton de présence dont la valeur est déterminée au besoin par le Conseil municipal »;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser des jetons de présence de 50,00 \$ par réunion du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) pour les membres citoyens présents ayant droit de vote.

Que la présente résolution soit rétroactive au 1^{er} janvier 2012.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 352/05-11-07 adoptée à la séance ordinaire du 5 novembre 2007 dont le titre est « jetons de présence pour réunions du CCU ».

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

067/06-02-12

AUTORISATION DE PARTICIPATION AU GALA DES GRANDS PRIX DU TOURISME LAURENTIDES 2012

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la participation de Mme Déborah Bélanger, mairesse, et de M. Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, au Gala des Grands Prix du Tourisme Laurentides 2012 qui aura lieu le 28 mars 2012 à Saint-Sauveur et d'autoriser l'achat de deux (2) billets, au coût approximatif de 60,00 \$ chacun, pour ce gala.

De leur rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives, conformément à la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques et autres en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE

068/06-02-12

AUTORISATION DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET À LA CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DU LOISIR MUNICIPAL LAVAL-LAURENTIDES (ALMLL)

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la participation de M. Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, et de M. Patrick Cyr, directeur adjoint du Service des loisirs et de la culture, à l'assemblée générale annuelle et à la conférence de l'Association du loisir municipal Laval-Laurentides (ALMLL) qui auront lieu le 16 février 2012 à Mirabel et d'autoriser l'achat de deux (2) billets, au coût de 40,00 \$ chacun, pour ces événements.

De leur rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives, conformément à la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques et autres en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

069/06-02-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE DU MÉANDRE POUR SON PROJET « TOUS UNIS POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE! »

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 300,00 \$ à « l'École du Méandre » pour la réalisation de leur projet 2012 « Tous unis pour la persévérance scolaire! »

ADOPTÉE

070/06-02-12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ÉVÈNEMENT « STAR D'UN JOUR » DE « LES PAPILLONS DE NOMININGUE »

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 100,00 \$ à « Les Papillons de Nomingue » pour l'organisation et la tenue de leur évènement « Star d'un jour » le 1^{er} juin 2012 dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

ADOPTÉE

DIVERS

071/06-02-12

POINT DE SERVICE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ) DANS LA VALLÉE DE LA ROUGE

CONSIDÉRANT que dans la Vallée de la Rouge, il n'y a actuellement aucun point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour les différentes transactions relatives à l'immatriculation des véhicules et aux permis de conduire;

CONSIDÉRANT que les distances sont importantes pour accéder à de tels points de service, à l'extérieur de la Vallée de la Rouge, soit 120 kilomètres aller-retour à partir du centre-ville du secteur L'Annonciation pour le point de service à Mont-Laurier et 94 kilomètres aller-retour à partir de ce même endroit pour le point de service à Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT qu'un point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec dans la Vallée de la Rouge, particulièrement dans la ville centre, est essentiel à la vitalité des communautés de la Vallée de la Rouge et des environs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De demander l'appui des municipalités de la Vallée de la Rouge et des environs pour que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) procède à un appel d'offres pour l'ouverture d'un nouveau point de service, à Rivière-Rouge, dans la Vallée de la Rouge.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

De transmettre une copie de la présente résolution aux municipalités de L'Ascension, Lac-Saguay, Nominique, La Macaza ainsi qu'aux municipalités de La Minerve et de Labelle et au député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

ADOPTÉE

072/06-02-12

APPUI À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE « SIGNÉE-FEMMES » : PROJET DE RELOCALISATION DU CENTRE DE FEMMES PAR L'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE À RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal entérine la lettre d'appui émise par la mairesse, Mme Déborah Bélanger, le 25 janvier 2012 à « Signée-Femmes », le centre de femmes, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, relativement à leur demande d'aide financière dans le cadre du programme de la « Politique nationale de la ruralité » pour leur projet de relocalisation du centre de femmes, par l'acquisition d'un immeuble à Rivière-Rouge afin d'offrir un espace adéquat tant aux participantes qu'aux travailleuses.

ADOPTÉE

073/06-02-12

SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CHDL-CRHV

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de seize (16) billets, au coût de 75,00 \$ chacun, ainsi qu'une commandite de table à 125,00 \$, pour le souper bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHV qui aura lieu le 28 avril 2012 au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) d'Antoine-Labelle, Centre de services de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

074/06-02-12

HEURE DES SÉANCES ORDINAIRES DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE 2012 DU CONSEIL DE LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De fixer l'heure pour les séances ordinaires du Conseil de la Ville de novembre et de décembre 2012, immédiatement après la fin des séances du Conseil d'agglomération prévues à 19h30.

De préciser que lorsqu'il y a une séance extraordinaire du Conseil d'agglomération qui est fixée à 19h30 la même journée qu'une séance ordinaire du Conseil de la Ville prévue à la résolution numéro 432/07-11-11, cette séance ordinaire débutera immédiatement après la fin de cette séance extraordinaire du Conseil d'agglomération.

Que la présente résolution modifie la résolution numéro 432/07-11-11 adoptée par le Conseil de la Ville dont le titre est « dates des séances ordinaires du Conseil de la Ville pour l'année 2012 ».

Qu'un avis public du contenu de la présente résolution soit publié dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

075/06-02-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

PLACE AUX JEUNES D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 250,00 \$ à « Place aux jeunes d'Antoine-Labelle »
pour la réalisation des « Séjours exploratoires Place aux jeunes » qui se dérouleront
en février et en mars 2012.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et le directeur général répondent aux questions adressées par
le public.

076/06-02-12

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h55.

ADOPTÉE

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé
son droit de vote.**

**Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions
consignées au présent procès-verbal.**

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

Déborah Bélanger

Pierre St-Onge